



Aix-en-Provence, le 2 Janvier 2012

**À tous les acteurs de la Filière Oléicole,
Oléiculteurs Professionnels ou Amateurs,
Mouliniers Coopératifs ou Privés,
Confiseurs d'Olives.**

Chers Amis,

Traditionnellement le 1^{er} Janvier est l'occasion de prendre de bonnes résolutions pour l'année qui débute. C'est aussi l'occasion de faire le point sur l'année écoulée. **Pour notre filière oléicole, l'année 2011 s'inscrira dans la liste malheureusement longue des petites récoltes.** Un tour rapide des différentes régions nous permet de penser que la récolte dépassera difficilement les 3 500 tonnes d'huile, à l'identique des récoltes 2006 et 2001.

Les raisons en sont multiples, à croire que les Dieux se sont acharnés sur ce millésime, une fleur étouffée par la chaleur, un mois de juillet humide et frais comme jamais qui a favorisé le développement de nos petites « copines » les mouches, suivi de trois mois chauds et secs. Enfin pour couronner le tout, un début novembre pluvieux qui a gorgé d'eau les olives et a favorisé leurs chutes.

Seuls le Haut Var, les Alpes de Haute-Provence et une partie du Vaucluse semblent avoir échappé à la catastrophe. Les Bouches-du-Rhône, le Nyonsais, le Gard, le Var, les Alpes-Maritimes, l'Hérault s'orientent tous vers des baisses de production de 30 à 70%. **Ceci remet à l'ordre du jour la gestion de nos stocks.**

Depuis plus de dix ans, je rappelle régulièrement **la nécessité de gérer nos stocks d'huile tant QUALITATIVEMENT que QUANTITATIVEMENT.** La grosse récolte de 2008 et les suivantes ont pu laisser croire que nous n'aurions plus de problème avec cela. Cette récolte 2011 vient douloureusement nous rappeler le contraire. **Quand j'entends des moulins me dire qu'ils vont manquer d'huile, je suis en colère !**

Un adage plein de bon sens rappelle qu'il faut cinq ans pour conquérir un client et cinq minutes pour le perdre. Depuis plusieurs années, nous nous employons à développer de nouveaux circuits, à conquérir de nouveaux clients, nous ne pouvons pas nous permettre de les perdre soit en ne les fournissant pas, soit en augmentant les prix de manière significative.



Association Française Interprofessionnelle de l'Olive

SIRET : 434 027 173 00013 – N°TVA: fr 91 434 027 173 – CODE APE : 9412Z

Siège Social : Maison des Agriculteurs
22 avenue Henri Pontier
13626 AIX-EN PROVENCE cedex 1
Tél. : 04 42 23 01 92
Fax : 04 42 23 82 56
@ : aix@afidol.org

Antenne Communication :
11 rue Monceau - CS 60003
75378 PARIS Cedex 08
Tél. : 01 40 69 48 31
Fax : 01 47 23 58 72
@ : n.arger@prolea.com

Antenne Languedoc-Roussillon :
Domaine de Saporta
34875 LATTES Cedex
Tél. : 04 67 06 23 46
Fax : 04 67 06 23 47
@ : lattes@afidol.org

Antenne Rhône-Alpes :
40 place de la Libération
26110 NYONS
Tél. : 04 75 26 90 90
Fax : 04 75 26 90 94
@ : nyons@afidol.org

INTERNET : www.afidol.org



A quoi servent toutes les actions que nous menons sur les marchés du Midi de la France pour faire comprendre au consommateur que si l'Origine n'a pas de prix, elle a une identité claire sur l'étiquette, si nous ne sommes pas capable de réguler nos stocks pour servir au mieux nos clients !

Bien sûr, toutes les structures de la filière vont s'employer à favoriser les échanges entre Moulins privés et Coopératives. **L'objectif est de faire qu'aucun d'entre vous ne perde de marchés et que les clients soient servis et satisfaits.**

Mais cette situation met en lumière un vrai problème, **la CONSERVATION QUALITATIVE DES STOCKS**. De l'huile en stock, aujourd'hui, il y en a dans les grosses structures, mais leur qualité laisse souvent à désirer, ces huiles sont à la limite analytique de la catégorie Vierge Extra.

Aussi, l'AFIDOL a décidé de concentrer ses efforts pour les années à venir sur les techniques de conservation. Nous savons que pour conserver une huile dans de bonnes conditions, **il faut qu'elle soit filtrée, conservée au froid (à moins de 10°C TOUTE L'ANNÉE) et sans contact avec l'oxygène.**

Pour cela, nous allons demander à nos partenaires FranceAgriMer, les Conseils Régionaux, ... de concentrer leurs efforts pour aider les moulins non plus à investir uniquement dans les outils de production, mais aussi et SURTOUT à s'équiper de filtres, de groupes de froid et de systèmes de conservation sous gaz inerte.

C'est là que doit porter notre effort aujourd'hui, **pour pouvoir gérer l'ingérable, les caprices de Dame Nature !**

DE LA VICTOIRE DE LA DEMOCRATIE !

L'autre point que je souhaitais aborder en ce début d'année, c'est **LA VICTOIRE JUDICIAIRE que nous venons de remporter** sur les quelques moulins qui se refusent à **COLLECTER les C.V.O.** indispensables, vitales pour notre Interprofession. Cette victoire au bout de près de dix ans de procédure, d'argent gaspillé de part et d'autre qui ne profite qu'à une seule profession, celle d'avocat, **cette victoire en Cour d'appel me laisse un goût amer.**

Certes, les moulins condamnés vont devoir payer des sommes, intérêts compris, qui avoisinent les Cinquante Mille Euros. Ce jugement qui porte sur la récolte 2003 ouvre aussi la porte à la taxation d'office pour les récoltes suivantes et donc la possibilité de recouvrer les CVO sur les huit récoltes suivantes, des sommes susceptibles de mettre grandement en difficulté ces structures.



Association Française Interprofessionnelle de l'Olive

SIRET : 434 027 173 00013 - N°TVA: fr 91 434 027 173 - CODE APE : 9412Z

Siège Social : Maison des Agriculteurs
22 avenue Henri Pontier
13626 AIX-EN PROVENCE cedex 1
Tél. : 04 42 23 01 92
Fax : 04 42 23 82 56
@ : aix@afidol.org

Antenne Communication :
11 rue Monceau - CS 60003
75378 PARIS Cedex 08
Tél. : 01 40 69 48 31
Fax : 01 47 23 58 72
@ : n.arger@prolea.com

Antenne Languedoc-Roussillon :
Domaine de Saporta
34875 LATTES Cedex
Tél. : 04 67 06 23 46
Fax : 04 67 06 23 47
@ : lattes@afidol.org

Antenne Rhône-Alpes :
40 place de la Libération
26110 NYONS
Tél. : 04 75 26 90 90
Fax : 04 75 26 90 94
@ : nyons@afidol.org



Je trouve bien triste que notre Interprofession ait été obligée d'en arriver là. Tout cela pour éviter de collecter auprès des oléiculteurs des sommes généralement inférieures à dix euros. **Notre société tire sa force d'un principe fondateur « LA DEMOCRATIE ».**

Aujourd'hui l'immense majorité des mouliniers et des oléiculteurs a compris l'intérêt d'avoir une Interprofession efficace en matière de connaissance des marchés, de veille réglementaire, d'appui technique ou de communication. **De quel droit, quatre ou cinq mouliniers s'arrogent le droit de refuser la décision de la majorité.**

En conclusion, deux choses :

- ⇒ **La première est que j'appliquerai avec force et opiniâtreté la décision de votre Conseil d'Administration de poursuivre tous ceux qui refusent ou refuseront de COLLECTER les CVO. Ces deux décisions sont les premières, il y en aura d'autres. Ceci au nom d'un principe d'équité entre tous les professionnels de la filière où qu'ils soient et quel que soit leur rôle.**
- ⇒ **La seconde est que j'espère que le bon sens et la raison l'emporteront et que les quelques-uns qui veulent avoir raison, seuls contre tous, comprendront l'intérêt qu'ils ont à dépenser leur énergie à construire notre filière plutôt qu'à la détruire. Nous sommes une grande famille et cette famille sera d'autant plus forte qu'elle sera unie !**

À l'issue de mon mandat de président qui s'achève en juin prochain, si je devais formuler **un seul vœu pour cette nouvelle année**, année qui sera économiquement compliquée, c'est que les quelques-uns que je viens d'évoquer ici acceptent enfin les règles de la Démocratie qui imposent à une minorité ce que la majorité décide.

À tous une très belle année 2012, des vœux de santé, de bonheur, de récolte d'olives abondante où nos « copines » les mouches n'auront aucun plaisir à se développer, de nouveaux marchés, une année 2012 où la fraternité l'emporte sur les minables querelles de personnes, où le bon sens l'emporte sur l'arbitraire !

Vous assurant une nouvelle fois de mon dévouement et de mon engagement à votre service, je vous prie de croire, chers amis, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Olivier NASLES
Président de l'AFIDOL

Association Française Interprofessionnelle de l'Olive

SIRET : 434 027 173 00013 – N°TVA: fr 91 434 027 173 – CODE APE : 9412Z

Siège Social : Maison des Agriculteurs
22 avenue Henri Pontier
13626 AIX-EN PROVENCE cedex 1
Tél. : 04 42 23 01 92
Fax : 04 42 23 82 56
@ : aix@afidol.org

Antenne Communication :
11 rue Monceau - CS 60003
75378 PARIS Cedex 08
Tél. : 01 40 69 48 31
Fax : 01 47 23 58 72
@ : n.arger@prolea.com

Antenne Languedoc-Roussillon :
Domaine de Saporta
34875 LATTES Cedex
Tél. : 04 67 06 23 46
Fax : 04 67 06 23 47
@ : lattes@afidol.org

Antenne Rhône-Alpes :
40 place de la Libération
26110 NYONS
Tél. : 04 75 26 90 90
Fax : 04 75 26 90 94
@ : nyons@afidol.org

INTERNET : www.afidol.org